\$ 5,000,000.00 \$ 4,500,000.00 \$40,646,000.00

S LAPORTE

ices de Québec, d'Ontario

reux et Sains

SONS CO. CHICAGO, ILL.

primes furent ar le détenteur de olice garantissait 20. durant 20 ans, ces exceptionnels nie **paie pré-**

bénificiaires ela durera tout le ce contrat, parce

angements notaets en intérêts de

urplus de 211/2%

est

22221

Volume XIII

ADMINISTRATION & REDACTION 111 CÔTE de la MONTAGNE 111

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC QUEBEC, LE 10 SEPTEMBRE 1925

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

Numéro 36

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

# La classification des produits

Elle est aussi indispensable pour le fromage et le beurre, que pour le foin, déclare M. J.-Arthur Paquet

Les marchands de foin de la métropole et de la Province se sont réunis, jeudi dernier, à la Chambre de Commerce de Montréal pour réclamer l'inspection et la classification officielle du foin et de la paille A cette occasion, M. J.-Arthur Paquet, président du Conseil exécutif de la Coopérative Fédérée de Québec, leur a fait part de l'expérience accomplie de l'indistrie laitire; la insisté sur les avantages de l'inspection et de la classification officielles dans le domaine des produits laitiers, comme pour tous les autres produits de la ferme.

"La classification des produits laitiers comme le beurre et le fromage, a dit M. Pâquet, a été établie par le Ministère de l'Agriculture de Québec, lors de la fondation de la Coopérative Agricole des Fromagers de Québec par l'honorable M. J.-Ed. Caron. Elle a été pratiquée également aux entrepôts de la Coopérative des Fromagers de Québec Montréal sous la surveillance du ministre de l'Agriculture pro- Ce que dit de notre œuvre un agronome de Belgique

"La classification des produits laitiers figurait en tête du programme d'opération de la Coopérative des Fromagers de Québec. beurre, ce système de classification ne peut donner que de meilleurs résul- sur notre organisation coopérative. tats. Les classificateurs fédéraux font des rapports sur les différents produits qu'ils classifient.

Québec, prépare un autre rapport beaucoup plus détaillé qui contient venu d'un étranger. des conseils appropriés, rapport qu'il adresse à tous les expéditeurs de beurre et de fromage de la Coopérative Fédérée. Il en est résulté "Signalons que c'est à Montréal que se trouve le bureau principal de la Coopéraqu'un grand nombre de fabriques ont fini par donner un produit de tive Fédérée de Québec. C'est une remarquable association des agriculteurs de la fromage No 2. Il y a maintenant une uniformité de poids presque générale dans les fromages que reçoit la Coopérative Fédérée, coit 80

"Grâce à cette classification, poursuit M. Pâquet, on constate les grouper en un seul et puissant organisme purement professionnel. maintenant une amélioration de 40 p.c. dans les produits laitiers de"La Coopérative Fédérée de Québec pourrait à ce sujet nous s puis 15 et 20 ans; 76 p.c. du fromage fabriqué est de qualité No 1. Nous aurons l'occasion d'en parler plus abondamment en même temps que de certains C'est un beau succès, mais il y a encore du progrès à faire, car l'Onorganismes qui s'y rattachent. Chaque année, la Coopérative Féterce de Québec a son tario a 89 p.c. de son fromage de qualité No 1." Et M. Pâquet en stand à la Foire Commerciale de Bruxelles. Nous la signalons pour l'avenir aux leccela, il faut que les marchands de foin aient des inspecteurs et des clas- sera souvent question dans nos communications. sificateurs compétents et insistent pour les avoir. C'est une nécessité pour eux car la classification donnera ses preuves comme elle en a donné dans l'industrie laitière.

'Nous avons donc réussi pour l'industrie laitière, vous réussirez aussi si, comme nous, vous avez des classificateurs et des inspecteurs; mais pour cela, il faut que le gouvernement nomme des classificateurs compétents. Si j'étais marchand ou même producteur de foin, j'insismarchés nous les aurons quand nous pourrons fournir un foin de pre- de la Province s'instruire, se récréer et se déclasser. mière qualité, chose qui ne peut être garantie que par la classification nécessité et je suis sûr qu'elle donnera ses preuves comme elle en a don-né pour l'industrie laitière.

Elles sont les jours de grandes fêtes de la classe agricole, car les plus méritants y sont couronnés au milieu d'un cérémonial imposant et d'un enthousiasme délirant.

# Une résolution

alors la résolution suivante:

'Qu'il soit résolu que l'Association recomnande aux départements d'Agriculture

M. Wilfrid Lamarre, qui présidait la réunion, a fortement appuyé cette motion. Il a exprimé l'avis que des inspecteurs, nommés par le gouvernement et payés par les marchands de foin, parcourent les campagnes et se tiennent aux endroits de chargement de foin, afin de faire cesser les abus qui peuvent s'y commettre. Le principe de l'inspec tion est admis partout, a-t-il dit.- Il faudra maintenant, non pas supprimer complète ment l'étiquetage sur les bottes de foin, mais inscrire le numéro d'ordre au lieu du nom du presseur. Il ne faut pas oublier que les Américains sont nos principaux clients pour le foin et que nous devons avoir à cœur de leur envoyer du foin qui a été sévèrement inspecté et dont la qualité peut être comparée à n'importe quelle autre. Ce qu'il faut ce sont des inspecteurs; mais des inspecteurs responsables et compétents.

Plusieurs membres de l'Association ont parlé dans le même sens, rappelant que sociation revendique cette inspection depuis plusieurs années.

Les marchands ont signalé, avec M. Clarke, que le district de Montréal seul, exporte les deux tiers du foin exporté de tout le Canada; puisqu'il existe une inspection réglementée à Toronto, il en faudrait une également pour Montréal.

La réunion a pris fin avec l'adoption de la résolution mentionnée plus haut. On a remarqué la présence de MM. A.-S. Comeau, secrétaire-trésorier; W. Gagnon, maire de Louiseville et préfet du comté de Maskinongé; J.-P.-A. Destroismaisons: Henri Léger représentant du Pacifique Canadien; J. Bickerdike, M. Clarke et M. Simard, représentants du gouvernement fédéral.

## Une appréciation

M. Alexandre Lonay, agronome licensié et régisseur d'exploitation agricole à Ce n'est que plus tard que le gouvernement fédéral, se rendant compte Soigniers, en Belgique, cite notre Coopérative comme modèle, dans un article paru dans des bienfaits de telle classification, qu'il en fit une loi obligeant le producCulture et Elevage, organe provincial du Hainault (Belgique). Il raconte ses impresteur à faire classifier ses produits. Pour le fromage comme pour le sions de son voyage d'étude au Canada, au cours duquel il s'est pleinement renseigné

M. Lonay ne tarit pas d'éloges sur la Coopérative Fédérée de Québec; ses aroles nous soulagent des dénigrements de nos adversaires, comme elles disposent "Le classificateur surveillant du Ministère de l'Agriculture de de leurs vaines attaques. Il nous fait plaisir d'enregistrer ici ce témoignage d'estime

qualité No 1, lorsque autrefois ces mêmes fabriques produisaient un Province, elle est relativement jeune et est appelée à d'admirables résultats si tous les agriculteurs veulent comprendre qu'elle peut parfaitement servir leurs besoins.

"Nous étonnerons certains Canadiens, en disant que nous aurions intérêt à voir disparattre chez nous le nombre infini de petites associations d'achat et de vente pour

"La Coopérative Fédérée de Québec pourrait à ce sujet nous servir de modèle. conclut qu'il en sera de même pour l'industrie du foin. Mais pour teurs qui l'ignorent et qui pourront ainsi juger de certains produits agricoles dont il

# Les Expositions

### Une institution nécessaire

. Les expositions provinciales battent actuellement leur plein. Québec a mainteterais pour en avoir, car nous avons des quantités considérables de foin nant la sienne, après Sherbrooke et Les Trois-Rivières. Leur vague n'a pas subi encore qui se perdent actuellement à la campagne faute de marchés, et les d'échec; des visiteurs, par milliers et par dizaines de milliers, y viennent de tous les coins

A l'éleveur, au producteur, au fabricant, elles offrent la récompense de toute une officielle. A l'heure actuelle, la classification du foin devient une année de labeurs, comme elles servent de plus vif stimulant et de pivot de la production.

L'exposition, qu'elle soit régionale au provinciale, ou qu'elle soit nationale, est pour le cultivateur un concours permanent qui lui assure ses succès dans l'élevage et dans les produits laitiers et qui multiplie ses progrès d'année en année. L'éleveur veut arriver a exposer le plus beau troupeau, le fermier, les plus beaux gra légumes, les plus beaux fruits; l'entrain ne tarit point d'une année à l'autre, tant tous Devant ce vigoureux plaidoyer, les marchands de foin ont adopté et chacun pensent, dans le secret de son cœur, à la proclamation de l'exposition et à l'ivresse du couronnement.

L'exposition annuelle fait donc époque dans la vie du cultivateur, car de plus en d'Ottawa et de Québec de bien vouloir continuer leur travail de préparation d'une loi plus on lui fait la place la plus large possible. Toute exposition digne de son nom, d'inspection et de classification, pour le foin et la paille, et que l'Association recomman- à son pavillon de l'agriculture, débordant des meilleurs produits; elle a aussi sa parade de fortement le système d'inspection aux points de départ des chargements de soin des animaux de la ferme où se rencontrent les beaux sujets d'une race choisie, persec-Suite à la page 603